

Genre du véhicule	Marque de fabriquer	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	PONTIAC	Grand Le Mans Safari / modèle 2AF35 (6 places)	CH 0338 69
Constructeur	PONTIAC MOTOR DIVISION of GENERAL MOTORS CORPORATION, Pontiac, Michigan (USA)		
Identification	sur la plaquette du constructeur = "Grand Le Mans 2AF35" et "CH 0338 69" devant le No du châssis = "2F35U.."		
Plaquette constr.	sous le capot, à droite, à l'intérieur de l'aile		
N° du châssis	à gauche, derrière pare-brise		
Ident. du moteur	"50" à gauche, à l'avant, sur la culasse (frappé par l'importateur)		
Importateur princ.	GENERAL MOTORS SUISSE SA, Salzhausstrasse 21, 2501 Bienne		
Véhicule homologué	2F35U8B101537	Signes fixes dans code du type	2F35U.. / 2AF35
<b>Chassis</b>	<b>Moteur</b>		
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4
Direction	mécanique, assistance hydraulique		
Transmission	automatique		
Nombre de vitesses	3	Entrainement	AR
Frein de service	hydraulique, 2-circuits, AV=disques/AR=exp.interne, avec assistance par dépression, sur toutes les roues, AR=limiteur, AV=soupape de dosage		
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR		
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire		
Ralentisseur			
Contrôle 2 circ.	par différence de pression; lampe-témoin combinée		
<b>Carrosserie</b>	<b>Moteur</b>		
Nombre de portes	limousine (combi)		
Ceintures sécurité	4	Indic. vit.	km/h
Cale	SAE-J-4c	Rétroviseur	gauche + droite
Antivol	verrouillage de la direction		
Nombre de places	6	av 3	centra ar 3
<b>Dimensions</b>	<b>Moteur</b>		
Longueur	int. 1850	ext. 2025	Empattements 2745
Largeur	1850		
Hauteur	1460		
Porte à faux	lat. av 1036	Voie av 1486	ar 1467
	ar 1244	Braquage g 11300	d 11300
Distance volant - vers l'avant du véhicule			
	Moteur		
	Marque	CHEVROLET	Type
	Construction	V	Temps
	Carburant	B	Position
	Refroidiss.	eau	Nombre cylindr.
	Alésage	94,89	Course
	Cylindrée	4998	CV-impôt
	Puissance en CV	145 SAE-net	à t/min
	Bruit à proximité	78	dB/A à t/min
	Silencieux	1= 540x230x120 mm	2850 *)
	Mesure des gaz	ECE-15; CO 0,3 % à 690 t/min **)	
	Déparasitage	OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D	
	<b>Poids</b>	avant	arrière
	Poids à vide	920	800
	Charge utile	145	275
	Poids total	1065	1075
	Garantie fabr.	2282	
	Dimens. pneus	P195/75 R 14	P195/75 R 14
	Ply / bar	R / 1,8	R / 2,2
	Charge pour V max	varie selon la marque, min.	
	Jantes	6 JJ x 14	
	Garantie poids remorquable avec frein	1599	
	Garantie poids remorquable sans frein	454	
	Garantie poids de l'ensemble		
	Poids remorquable testé	1599	
	Vitesse maximale selon le constructeur	167 km/h	
	Vitesse maximale testée		
	charge garantie sur le toit	90 kg	

Equipement §)	
Feux de route	SEALED BEAM GUIDE 2B DOT H..
Feux de croisement	SEALED BEAM GUIDE 2B DOT H..
Feux de position	DOT IP 78 GUIDE 2A
Feux rouges	DOT A(2)I(2)R(2)S(2)T78 GUIDE 2AS
Feux stop	id.
Clignoteurs	av 1 (E) AW AP2 78GUIDE ar voir feux rouges
Catadioptrés	av _____ ar voir feux rouges
Feux de gabarit	av lat. HELLA K 14023 ar lat. oui
Feux complément.	
Eclairage plaque	1 séparé
Essuie-glace	2 balais avec/sans lave-glace
Avertisseurs	DELCO REMY A+F ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	P O N T I A C Grand Le Mans Safari		
Homologation N°	CH 0338 69		
Carrosserie	limousine		
Places	total 6	avant 3	
Poids à vide	1720	Carburant B	
Charge utile	-	CV-impôt 25,45	
Poids total	2282	Cylindrée 4998	

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \*) Mesure du bruit selon l'OCE : avec le véhicule en marche = 50 km/h, A2, IA 2,41 = 73,5 dB/A.
- \*\*\*) Mesure des gaz : la vignette ECE-15 se trouve sous le capot, sur la plaquette du constructeur.
- +) Variante de pneus : P 205/70 R 14 AV 1130 (2,0) AR 1230 (2,4) V-max. varie selon la marque, minimum 167 km/h  
205/70 SR 14 1110 (2,0) 1230 (2,3) 180 km/h

§) Modifications par l'importateur:

- les feux de gabarit AV sont transformés en clignoteurs latéraux AV;
- les clignoteurs AV d'origine sont débranchés; il en est monté 2 homologués E;
- les ampoules orange d'origine des feux de position sont remplacées par des blanches;
- des feux de position (HELLA K 14 023) latéraux sont montés;
- les ampoules d'origine des feux rouges/stop/clignoteurs sont trop puissantes; sont remplacées par des 5/18 watts; (un autocollant doit indiquer la puissance exigée des ampoules lorsqu'elle diffère de celle d'origine);
- la sortie de l'échappement est prolongée vers l'arrière jusqu'à l'extrémité de la carrosserie;
- le catalyseur, dans son état d'origine, peut rester sur le véhicule;
- les arêtes vives aux déflecteurs arrière doivent être arrondies (rayon 8 mm).

A noter dans le permis de circulation:

102 - charge utile de la galerie, max. 90 kg.

Studen, 7.11.77

Lieu et date de l'homologation

Homologation fédérale des types de véhicules